

Communiqué de presse

Paris, le 3 juin 2025

Résultats 2024 : AGRICA confirme sa dynamique et poursuit sa transformation au service du monde agricole

Chiffres-clés 2024

- Chiffre d'affaires Assurance de Personnes : 908 M€
- Cotisations en retraite complémentaire : 2,95 Md€
- Résultat net part du Groupe après impôts : 12 M€
- Fonds propres combinés des Institutions de Prévoyance : 1,0 Md€
- Fonds propres prudentiels : 1,3 Md€
- Ratio de solvabilité de la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : 236 %
- Actifs gérés pour le Groupe AGRICA (IP, FRPS et IRC/section prof.) : 9,9 Md€
- Rendement sur les placements financiers Assurance de Personnes : 4,6 %
- Plus-values latentes des portefeuilles du Groupe Assurance de Personnes : 701 M€
- Aides sociales accordées par les institutions du Groupe AGRICA : 10 M€ (dont HDS)

"AGRICA confirme la solidité de son modèle paritaire et son engagement au service du monde agricole. Le plan stratégique agrica+ nous donne une trajectoire claire, et la mobilisation collective autour de cette ambition nous rend confiants pour l'avenir."

Julien Brami, Directeur Général du Groupe AGRICA

▪ Une performance soutenue par la croissance et la transformation

L'année 2024 a confirmé la solidité et le dynamisme d'AGRICA dans un contexte économique toujours exigeant sur le périmètre de l'assurance de personnes. Le **chiffre d'affaires global des activités d'assurance de personnes dépasse les 900 M€**, en progression de **12 %** par rapport à 2023. Cette croissance repose à parts égales sur l'évolution organique des portefeuilles, les affaires nouvelles et les révisions tarifaires. Elle illustre la capacité d'AGRICA à conjuguer développement et pilotage technique.

En Assurance de personnes, le **résultat net combiné s'établit à 12 M€**, en hausse par rapport à 2023 (8 M€), tandis que la solidité financière est confirmée par un **ratio de solvabilité de 236 %**. Le **rendement des placements financiers s'établit à 4,6 %**, porté par un environnement plus favorable et la réalisation d'une plus-value immobilière exceptionnelle. Le **résultat financier atteint 349 M€**, en hausse de 33 %.

▪ Une dynamique commerciale et des offres innovantes

La dynamique commerciale a été portée notamment par la **retraite supplémentaire**. À fin 2024, au global, **95 000 entreprises sont adhérentes** et **490 000 salariés cadres et non-cadres sont désormais couverts**.

AGRICA a par ailleurs enregistré de belles réussites dans l'agroalimentaire, notamment avec les groupes LDC et Avril.

AGRICA a également remporté un appel d'offres public majeur dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics, devenant l'assureur santé des **43 000 agents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire**, en coassurance avec Groupama et Crédit Agricole. Enfin, la confiance renouvelée de la branche du Paysage, qui a reconduit AGRICA comme assureur unique santé/prévoyance pour ses salariés non-cadres, illustre la solidité des partenariats historiques du Groupe.

La mise en œuvre de **la loi sur le partage de la valeur** a quant à elle été l'occasion de développer de **nouvelles solutions d'épargne salariale** adaptées aux spécificités des entreprises de la production agricole, du paysage et des ETARF. Ces dispositifs permettent aux employeurs de se conformer aux nouvelles obligations légales tout en apportant aux salariés une réponse concrète en matière de pouvoir d'achat et de sécurisation de leur avenir.

Par ailleurs, AGRICA a su adapter son offre aux mutations réglementaires et aux besoins émergents. En réponse aux attentes d'une dizaine de branches professionnelles, il a conçu et vient de lancer **l'offre Flex'Prev**, un dispositif de prévoyance collective modulaire garantissant une couverture complète en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès.

▪ agrica+ : un plan stratégique ambitieux pour dessiner l'avenir

2024 a vu l'aboutissement des réflexions engagées dès 2023 avec l'adoption, en septembre, du nouveau plan stratégique d'AGRICA : **agrica+**. Ce plan, validé par l'ensemble des conseils d'administration, fixe le cap des prochaines années autour de cinq enjeux majeurs :

- une relation plus forte et plus riche avec les clients et les partenaires ;
- la fiabilité et l'engagement dans le temps long ;
- une dynamique affinitaire pour conforter la spécificité agricole du Groupe ;
- une exploitation accrue de la donnée et des technologies ;
- un collectif mobilisé et innovant.

agrica+ articule ainsi une ambition stratégique, un plan de transformation opérationnel et une trajectoire financière réaliste. Il guide l'ensemble des chantiers internes en matière de modernisation, de performance, et de développement des services aux assurés.

▪ Une organisation restructurée pour mieux servir les filières agricoles

Dans le cadre de sa transformation, AGRICA a procédé en 2024 au **rapprochement des Institutions AGRI PRÉVOYANCE et CPCEA**. Cette opération, menée sous forme de fusion-absorption par la CPCEA, a été autorisée par l'ACPR en octobre 2024 après validation par les assemblées générales du mois de juin.

Cette fusion a donné naissance à une institution unique, dédiée aux acteurs de la production agricole, du paysage, des entreprises de travaux agricoles et ruraux forestiers (ETARF), des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), des entrepreneurs de travaux (EDT) ou encore de la

sylviculture. Elle permet d'accroître la lisibilité et l'efficacité de l'offre, tout en renforçant l'ancrage du Groupe auprès de ses publics historiques.

- **Prévention et action sociale : des réponses concrètes aux fragilités**

En 2024, AGRICA a poursuivi son engagement social auprès de ses ressortissants les plus fragiles, notamment en milieu rural. Il a intensifié ses actions en faveur de l'accès aux droits, du bien-vieillir en zone isolée, et de l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale ou psychologique.

Le budget action sociale et prévention d'AGRICA s'est élevé à **10 M€** en 2024 (y compris le budget consacré au HDS).

Plus de **28 000 salariés et retraités agricoles** ont bénéficié du soutien de l'**action sociale Agirc-Arrco d'AGRICA**, une hausse notable de 33 % par rapport à l'année précédente. Cette progression s'explique notamment par le renforcement du partenariat avec la CCMSA, une communication plus efficace et la mise en place d'un processus simplifié d'attribution des aides.

Les campagnes de **prévention** ont, quant à elles, notamment ciblé les risques les plus fréquents dans le monde agricole : troubles musculo-squelettiques, audition, addictions, diabète. L'approche s'est modernisée avec une digitalisation accrue, pour toucher un public plus large et mieux répondre aux besoins spécifiques des secteurs couverts.

AGRICA a également maintenu et reconduit son dispositif **AGRICA Solidaire**, en soutien aux ressortissants touchés par des sinistres climatiques.

- **Retraite complémentaire : performance et innovation au sein de l'Alliance professionnelle**

En matière de retraite complémentaire, AGRICA conforte sa position de référence avec la gestion de près de **1,6 million de cotisants et 697 000 bénéficiaires**. En effet, les efforts de mutualisation menés au sein de l'Alliance professionnelle ont permis d'atteindre la majorité des objectifs fixés par le contrat d'objectifs et de moyens (COM). Ainsi, le délai moyen de 1er paiement d'une liquidation en 2024 a été réduit à 33 jours, ce qui signifie qu'un nouveau retraité est quasiment payé dans le mois qui suit la cessation de son activité

En fin d'année, AGRICA a joué un **rôle pilote au sein de l'Alliance Professionnelle** en basculant en premier sur l'outil AS NET central, marquant une étape importante dans la centralisation des outils retraite. D'autres chantiers sont en cours, tels que l'arrivée des nouveaux outils RNEG-RNAG (gestion des contrats entreprise) et CELIA (paiement des prestations).

Le Groupe a activement participé aux campagnes nationales des "Rendez-vous de la retraite", réaffirmant son engagement en faveur de l'accès à l'information et à la qualité de service pour les assurés.

- **Une politique RSE au service d'un modèle responsable et agricole**

En 2024, AGRICA a renforcé sa politique RSE autour d'une ambition claire : **une RSE d'action, concrète et reliée au monde agricole**. Structurée autour de quatre priorités – amélioration du mieux-vivre des assurés, attractivité des métiers, lutte contre le gaspillage alimentaire et transition environnementale – cette démarche s'appuie sur une gouvernance renouvelée, intégrant pleinement les enjeux de durabilité dans les instances du Groupe.

AGRICA a poursuivi ses engagements en matière de finance responsable, avec un pilotage renforcé de sa stratégie d'investissement durable et la publication des rapports « article 29 » de ses entités.

L'année a été marquée par la première édition de la **Semaine RSE**, mobilisant fortement les collaborateurs autour d'ateliers, de conférences et d'actions de sensibilisation. Le Groupe a également lancé un premier audit de biodiversité sur son portefeuille financier et achevé son analyse de double matérialité.

Sur le terrain, la lutte contre le gaspillage alimentaire reste une priorité avec l'organisation de **la 10^e édition des Trophées AGRICA**, dont la cérémonie de remise des prix se tient en juin 2025.

Enfin, AGRICA a organisé la deuxième édition de son **concours photographique Nouveaux Regards**. Ouvert aux jeunes photographes, étudiants ou récemment diplômés, ce concours s'inscrit en rupture avec les clichés sur le monde agricole en valorisant des récits contemporains, sensibles et engagés. Sur le thème « **Récits d'une agriculture d'aujourd'hui** », les lauréats ont été récompensés lors du Salon International de l'Agriculture 2025. À la croisée de la création artistique et de l'engagement sociétal, ce projet illustre la volonté d'AGRICa de promouvoir une vision plus humaine, inclusive et moderne de l'agriculture.

▪ **Les collaborateurs d'AGRICa au cœur de la dynamique de transformation**

En 2024, les 846 collaborateurs d'AGRICa ont été pleinement mobilisés pour accompagner les évolutions de l'entreprise, dans un cadre propice à l'inclusion, au développement et au bien-être.

L'année a été marquée par le lancement **d'Évoliance, un dispositif de mentorat** innovant en faveur de l'égalité professionnelle. Né du dernier accord égalité femmes-hommes, ce programme propose à des binômes mentor/mentorée un accompagnement personnalisé, fondé sur le partage d'expériences, le soutien aux projets professionnels et le renforcement des liens intergénérationnels. Dès sa mise en place, six binômes ont été constitués pour cette première édition, qui se déroule de décembre 2024 à septembre 2025.

Cette initiative s'inscrit dans une politique RH plus large, axée sur le développement des compétences, la diversité, la qualité de vie au travail, et l'innovation, notamment avec le déploiement de prototypes d'IA générative au service des équipes et de la relation client.

Les résultats 2024 témoignent de la solidité d'AGRICa et de la pertinence de ses orientations. Porté par son plan stratégique, AGRICA poursuit sa transformation au service du monde agricole. Le Groupe reste engagé auprès de ses assurés, avec constance et responsabilité.

En savoir plus sur le nouveau plan stratégique agrica+ : [Communiqué agrica+](#)

Pour toute demande d'information complémentaire, d'interview ou de visuels, n'hésitez pas à contacter notre service de presse

À propos d'AGRICA - www.groupagricarica.com

Groupe de protection sociale paritaire, AGRICA accompagne les entreprises et les salariés du secteur agricole et alimentaire en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance, de complémentaire santé et d'action sociale. Il agit aux côtés de ceux qu'il protège pour proposer des solutions adaptées aux réalités du secteur, de prévention et de sécurisation des parcours de vie. Avec 700 000 retraités et 1,6 million de cotisants répartis dans plus de 196 000 entreprises, AGRICA construit, avec et pour ses clients, une protection sociale engagée, durable et responsable.

CONTACT PRESSE

Claire Cesbron

Tél : 01.71.21.53.07 / 06.61.28.92.36
communication@groupagricarica.com

En application de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, nous tenons à vous informer que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement. Elles sont traitées dans une base de données nous permettant de créer des listes de contacts afin de pouvoir vous envoyer des communications.

Vous pouvez exercer vos droits en cliquant directement sur les liens ci-dessous :

- Cliquez ici pour exercer votre droit à l'effacement permettant le retrait de vos données de la base de données
- Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité
- Cliquez ici pour exercer votre droit d'accès et de rectification
- Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir de communiqués de presse, ou de communication de notre part

Vous pouvez également exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du Groupe AGRICA par courrier électronique à l'adresse : dpo.blf@groupagricarica.com ou par courrier postal à l'adresse : Groupe AGRICA, Direction Déléguée Maîtrise des Risques, 21, rue de la Bienfaisance, 75382 Paris Cedex 08.

